



Montreuil, mardi 20 octobre 2026

Communiqué de presse

Après un vibrant hommage à Hélène Colombani qui a présidé l'association pendant plus de 10 ans, les membres du conseil d'administration de la Fédération Nationale des Centres de Santé (FNCS) ont élu le mardi 13 octobre 2026 les membres de son nouveau bureau.

Renouvelé pour moitié, ce bureau nommé pour l'année 2026-2027 reflète la grande diversité des centres de santé médicaux et polyvalents adhérents à la FNCS. Il réunit ainsi cette année des représentants de centres de santé gérés par des associations, des collectivités, un établissement public de santé et un GIP, des centres implantés en zones urbaine, périurbaine et rurale. Il témoigne des capacités des centres de santé à répondre aux besoins des populations dans tous les territoires, en métropole comme dans les territoires ultramarins.

Les membres du bureau 2026-2027

- **Président** : Dr Eric MAY, Médecin-Directeur - Ville de Malakoff (92)
- **Vice-Présidente** : Dre Hélène COLOMBANI, Directrice des Politiques de Santé - Ville de Nanterre (92)
- **Secrétaire générale** : Mme Aurore ROCHETTE, Directrice générale de SOSM La Providence - Sens (89)
- **Trésorier** : M. Guillaume PELLETIER, Directeur général de l'AGECSA - Grenoble (38)
- Mme Aline CHASSINE-DENIAU, Directrice du GIP Pro Santé Centre-Val de Loire - Orléans (45)
- Dr Didier DUHOT, Médecin-directeur - Ville de Chatillon (92)

- Mme Saliha GREVIN, Directrice de l'Offre de Soins Département du Nord - Lille (59)
- Mme Perrine MOULIN, Directrice des Centres de santé de l'APHM – Hôpital Nord - Marseille (13)
- Mme Isabelle TOUYA, Sous-directrice de l'offre et des parcours de soins - Direction de la santé publique - Ville de Paris (75)
- Dre Jeanne VILLENEUVE, Directrice médicale d'OPPELIA Richerand - Paris (75)

Mandaté par son conseil d'administration, le bureau aura à charge de poursuivre et de développer les missions de la FNCS en 2026 et 2027 :

- Fédérer les gestionnaires de centres de santé pour mieux les soutenir,
- Promouvoir un modèle de centre de santé non lucratif et de service public au bénéfice des patientes et des patients,
- Accompagner les projets de création de centres de santé,
- Défendre les intérêts de ses adhérents auprès des pouvoirs publics et de ses partenaires.

La Fédération poursuivra en ce sens les négociations avec l'Assurance maladie portant sur les évolutions attendues de l'Accord national des centres de santé, à savoir notamment les nouveaux modes de rémunération (PEPS), l'Initiative Territoriale d'Amélioration de l'Offre de Soins (ITAOS) et le Réseau France Santé.

La FNCS diffusera prochainement son plaidoyer pour 2027. Ce dernier porte, entre autres, sur une proposition d'organisation territoriale des soins primaires s'inscrivant dans le cadre d'un service public de proximité, sur la reconnaissance de l'exercice pluriprofessionnel et de l'équipe traitante en centre de santé, ainsi que sur le nécessaire et complet financement de l'ensemble des missions des centres, à commencer par la prévention.

La lutte contre la financiarisation et l'appel à une politique de santé publique fondée sur les besoins de la population seront aussi au cœur des propositions de la FNCS.

Contacts

- Dr Eric May, Président de la FNCS – president@fncs.org
- Aurore Rochette, Secrétaire générale – aurore.rochette@sosm-laprovidence.fr